

REPUBLIQUE FRANCAISE
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du lundi 24 Février 2020
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)

L'an deux mil vingt, le 24 Février, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOUSSU CORINNE, Maire

Madame Le Maire ouvre la séance à 10H30, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

Présents : CBOUSSU-MDALAIS -MBOYER-JDILLARD-A DE PEREIRA-A ALRIVIE MOURET-
O GUBERT-MF JURBERT-

A l'unanimité des membres présents, DILLARD JANY est désignée Secrétaire de séance par le Conseil Municipal

APPROBATION COMPTE- RENDU SEANCE 23122019

Aucune observation n'est formulée

Adopté à l'unanimité des membres présents

VOTE CA2019-BUDGET SERVICE DE L'EAU

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Me O GUBERT délibère sur le CA2019 dressé par Me BOUSSU CORINNE Maire, lequel se résume ainsi :

RESULTAT DE CLOTURE +6547.32€ Fonctionnement
+37247.29€ Investissement

VOTE CA2019 -COMMUNE-RESULTAT DE CLOTURE +71379.49 € Fonctionnement

+55805.05 € Investissement

Le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion 2019 des 2 budgets cités, dressés par M.FERRER, comptable, n'appellent ni observation ni réserve

Le Conseil Municipal après avoir entendu le CA2019 du **budget Eau** statue sur l'affectation du résultat :

Excédent investissement 37247.29 €

Pas de besoin de financement de la SI

Excédent de fonctionnement à reporter au BP2020 6547.32 €

Le conseil municipal après avoir entendu le CA2019 de **la Commune** statue sur l'affectation du résultat :

Excédent investissement 55805.05 €

Besoin de financement de la SI 2575.95 €

Excédent de fonctionnement à reporter au BP2020 68803.54 €

AUTORISATION D'ENGAGER ET DE MANDATER LES DEPENSES

D'INVESTISSEMENT :

-AVANT VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2020

: -AVANT VOTE DU BUDGET SERVICE DE L'EAU 2020

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal pour ne pas pénaliser les fournisseurs autorise Me le Maire à engager liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget 2019 -soit 128586.85 € (budget principal)

- soit 21308.25 € (budget de l'eau)

VERSEMENT FONDS DE CONCOURS A CC XV' D

Au regard du résultat excédentaire de fonctionnement 2019 du site des Tours de Merle et à titre exceptionnel, après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'octroyer un fonds de concours de 30000€ à la CC XV' D, gestionnaire des TDM depuis le 01/01/2020 pour permettre la conservation et la mise en valeur de ce patrimoine

ACTE DE NOMINATION DU REGISSEUR LOCATION GITE COMMUNAL SERMUS

Vu l'avis conforme du comptable en date du 20022020, Me Sylvie LACHASSAGNE, Secrétaire de Mairie, est nommée régisseur titulaire de la régie de recettes portant sur la location du gîte communal de Sermus

TARIFS2020 SERMUS

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs d'accueil à la nuitée ou pour un séjour dans le gîte communal de Sermus selon les modalités suivantes :

Semaine toute l'année 700€+chauffage15€/nuit

Nuitée toute l'année 130€+15€chauffage

Forfait ménage 100€

Caution 300€

Le ST de la Commune assurera le nettoyage de cet hébergement en fonction des locations

Une fois/an, avant l'ouverture, l'association Services Plus effectuera un ménage complet, à fond

DEVIS EPAREUSE SUR ROUTE ET SUR CHEMIN

L'entreprise PESTEILS-Anglars de Salers15 est retenue pour le fauchage des routes et chemins communaux (MONTANT 7974.18€ TTC)

Une liste précise des chemins et des routes a été élaborée par le 1^{er} adjoint

Aucun chemin ne peut être fait par la tondeuse communale à cause des pierres

Un devis est demandé à l'association IDEE pour 4 parcours-Moulin de Lacombe-les châtaigniers-les eaux vives-la glane

REGULARISATION ME JURBERT/COMMUNE

Suite à des travaux d'assainissement et Afin de régulariser des limites de propriétés sises à Soult entre la Commune et Me Jurbert MFRANCE ,le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte et décide à l'unanimité d'acquérir les parcelles Section A n°167-168-179-1336-1342,contenance 676m2 appartenant à Me JURBERT MFRANCE pour un prix d'1€/M2

D'autre part Me Jurbert achètera à la Commune les parcelles Section A n°1335-1341, contenance 52m2 pour un prix d'1€/M2

La réalisation de cet achat/vente est confiée à Maître RIVIERE, Notaire à ST PRIVAT19

Les frais seront payés par la Commune, tout pouvoir est donné à Me le Maire en vue de signer l'acte

RENOUVELLEMENT LOCATION PETIT LOGEMENT PRESBYTERE RENE ALRIC 01042020

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte la proposition de Me le Maire de renouveler la location du petit logement de l'ancien Presbytère non meublé à Mr René ALRIC à dater du 01042020 jusqu'au 31032021 aux conditions stipulées dans le contrat de location de UN AN

PARTICIPATION FISCALISEE AUX DEPENSES DES SYNDICATS DE COMMUNE2020

Le comité syndical de la FDEE19 a décidé de demander à la Commune une participation de 496.39€ au titre de l'année2020 (nouvelle participation)

En conséquence le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de verser sa participation 2020 et opte pour son inscription au BP, article 6554 de la Section de fonctionnement ne souhaitant pas imputer cette somme aux administrés

QUESTIONS DIVERSES

-Repas2020 des Aînés préparé par le Sablier du Temps (pied de cochon-rôti de veau-charlotte poire)

Apéritif champagne+cassis+vins à la charge de la Collectivité

Nappes fournies par le restaurant

Photo du Mai 2014, en A4 pour la présentation du menu

MfRANCE Jurbert s'est chargée de l'organisation

-Proposition du tableau, 1er tour, élections municipales, relative à la tenue du bureau de vote

-Demande de dépannage éclairage public, Le Vert lors d'un prochain passage

-Point élagage, relance à effectuer auprès du Gaec Chanut, Patrice Chanut, indivision Dichamp, pierre Rouzeyrol...

-Commande groupée RVA Aubazine nettoyage fosse septique individuelle (ALRIVIEMOURET-GUBERT O-BOYER I-DALAIS MICHEL-DALAIS C-JAMMOT JP)

-Remerciements subvention, lâcher150kgBlack-Bass dans le barrage de la broquerie

-Branchement Electrique le 15 mars station de suppression d'ensagnac

-Evaluation professionnelle 2019 prévue le 02mars pour tout le personnel communal

-Enrobé à froid, location dameuse Aubazine

-Pose compteur eau à Rouzeyrol, au Peuch, chez deux nouveaux propriétaires sur la Commune

-CEN, élagage, sortie du bois éclaircie stockage avant compteur eau sur terrain communal sis Sermus

Rdv fixé le 28022020, autorisation du fermier Gaec Chanut, champ communal de Sermus

-Eclairage Public, RDV M.MAURY pour une réception de chantier (changement ampoule Mercure/Led)

-Entreprise Devaud, Facture due à l'entreprise Constant 350€, non payée

-ADE PEREIRA se charge de récupérer l'habit du père Noël auprès de la Commune de STCIRGUESLALOUTRE

-CHASSE NEIGE, lumière à poser à chaque extrémité de la machine, Led Orange

Une Bande réfléchissante est obsolète, devis en cours

-Cordon lumineux église, devis établi par l'Entreprise BLANCHE 2500€ à faible densité, budget 2020

-Récupérateur eau(4) à installer le long du bâtiment ST, tous au même endroit

-Taille des rosiers, rejets par ST

-Mobilier panneaux d'information à installer à Soult, Rouzeyrol, Eglise du Vieux Bourg

Devis proposé par la société 2CHOESLUNE st-sylvain pour parcours de randonnées- les chataigniers, moulin de Lacombe, la glane (Lesturgie) les eaux vives

-Dépôt petite tronçonneuse pour réparation Norauto-Argentat

-MAJ inventaire outillage par ST

-Suite au transfert des TDM au 01012020, facturation par la Commune en fin d'année à la CC XV^e D de l'utilisation du copieur, MAA

-Stagiaire TDM à héberger pendant la saison, au dessus de la Mairie, dans l'appartement sous le foyer

Demande d'une contribution mensuelle aux charges eau/électricité /Stagiaire accueilli

Mise à disposition du Gîte de Sermus, accueil gratuit de la troupe fin juillet, 2 semaines début août

7/8 personnes, ménage compris

-Poubelle maison Muran, cône de vision à vider tous les jours en juillet, août

Côté Cafolenc, poubelle et débroussaillage par ST

-Foyer Rural chaudière, mise en place d'un calendrier pour relevé du fonctionnement du chauffage

-FIBRE, mise en souterrain impossible par le Département

Pour le Lotissement Puy la Fourche, la Commune prendra en charge certains travaux de mise en terre

Panneaux Brise -Vue à remettre en place au gîte communal de Sermus

Clôture 15HOO

CBOUSSU Maire

DILLARD JANY Secrétaire

